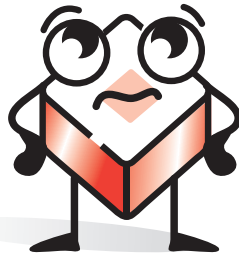


# Un accès à tous les postes, et à tous les emplois !



Tout au long de l'année 2014, à l'occasion des chantiers post-assises, le SNITPECT-FO a pu démontrer à l'administration que seule une réforme statutaire, avec l'obtention d'un 3<sup>ème</sup> grade, pourrait ouvrir des perspectives de carrière en cohérence avec le positionnement actuel des ITPE sur certains postes.

La démonstration a été faite notamment lors de la fermeture des emplois de sous-directeurs et d'experts de haut niveau. La démonstration a été faite lors de mobilités interministérielles d'ingénieurs en chef, ne pouvant bénéficier de leur promotion.

Et si l'administration a acté la nécessité d'ouvrir le dossier « statut », le risque est grand qu'il soit refermé ou dévoyé, compte-tenu des grandes réformes annoncées par la fonction publique !

Le SNITPECT-FO s'engage à porter, à tous les niveaux, la réforme statutaire qui répondra aux besoins des ITPE pour la construction et la reconnaissance de leurs parcours professionnels.

## Que demande le SNITPECT-FO ?

- la construction d'une grille spécifique au corps des ingénieurs des TPE, à 3 grades ;
- un 1<sup>er</sup> et un 2<sup>ème</sup> grades améliorés par une revalorisation de l'ensemble des grilles indiciaires et l'ajout, à chaque niveau, d'un échelon supplémentaire sans allongement des durées des échelons ;
- un 3<sup>ème</sup> grade se substituant à l'emploi fonctionnel d'ingénieur en chef et dimensionné à 20 % du corps.



## *Bilan dernier mandat :*

- un nouvel arrêté IC le 12 mars 2014 ;
- l'engagement des travaux pour la prise des arrêts IC dans les autres ministères ;
- l'engagement de la DRH à porter un projet de 3<sup>ème</sup> grade.



**Snitpect-FO**